

PART III

After reasonable investigation, this material has been reproduced in reliance on Part III of the Australian Copyright Act 1968. The electronic form of this material is Copyright Macquarie University, Sydney.

**Please contact the Macquarie University
Copyright Unit with inquiries
www.copyright.mq.edu.au**

RT 27, 44-53

Library of the
98 N.


Bücher
Brunne

ÉDOUARD NAVILLE

BRUNNER
COLLECTION

ÉTUDES GRAMMATICALES

I. — Considérations générales

II. — La lettre 

Tirage à part du *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*. Vol. XXVII.



PARIS (2^e)

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

—
MDCCCXCV

MACQUARIE
UNIVERSITY
LIBRARY

ÉTUDES GRAMMATICALES

I. — *Considérations générales*

L'étude de la grammaire égyptienne est non seulement pleine d'intérêt, mais elle me semble devoir conduire à des résultats importants, si l'on veut bien étudier l'égyptien en lui-même et pour lui-même, et se placer au niveau que cette langue a atteint. J'aimerais surtout qu'on renonçât à y chercher ce qui, — qu'on me passe l'expression familière, — n'est pas de son âge, et suppose un développement auquel elle n'est jamais arrivée.

Lorsqu'on a une certaine expérience des textes égyptiens, on voit que la langue est le reflet d'une mentalité assez différente de la nôtre, car elle correspond à un degré de l'évolution linguistique que nous avons dépassé. Et non seulement nous avons dépassé ce degré, mais nous ne le comprenons plus guère, nous n'en admettons plus la légitimité, nous en considérons souvent les manifestations comme fautives, tant notre esprit est façonné par ces lois que nous regardons comme la base de toute langue, et auxquelles nous ne croyons pas devoir nous soustraire.

Et cependant si nous retournons à ce que j'appellerai l'enfance, combien de difficultés s'évanouissent par le simple fait que nous avons déplacé notre point de vue, que nous l'avons reporté en arrière, loin des langues indo-européennes ou même sémitiques. Je sais bien que les idées que je vais développer d'une manière sommaire étonneront plusieurs de mes savants confrères. Je vais rompre en visière avec ce que l'on considère souvent comme des vérités indiscutables. Mais je ne puis m'empêcher de croire que c'est dans cette direction que nous devons chercher une intelligence meilleure de l'égyptien, et c'est là mon but en exposant aujourd'hui ces idées.

Comme l'esprit d'un peuple est un, avant de me tourner vers la langue, je voudrais montrer l'application de mon point de vue à un autre côté de la vie intellectuelle des anciens Égyptiens, l'art, la sculpture ou la peinture.

« Les conventions de leur dessin, nous dit M. Maspero¹, diffèrent sensiblement du » nôtre... les Égyptiens ne se firent point scrupule de combiner dans la même figure » les perspectives contradictoires que produisent l'aspect de face et l'aspect de profil.

1. MASPERO, *Archéologie égyptienne*, p. 168

» La tête, presque toujours munie d'un œil de face, est presque toujours plantée de profil sur un buste de face, le buste surmonte un tronc de trois quarts, et le tronc s'étage sur les jambes de profil. Ce n'est pas qu'on ne rencontre assez souvent des figures établies ou peu s'en faut, suivant les règles de notre perspective. . . »

On ne saurait mieux décrire la manière dont est établie une figure égyptienne, mais faut-il appeler cela de la convention? N'est-ce pas plutôt l'art de l'enfance, les premiers essais de reproduction par lesquels l'artiste lui-même ou son prédécesseur a commencé, d'où il est sorti, mais qu'il n'a pas rejetés comme quelque chose qu'il a dépassé? Il a conservé ces moyens avec respect, et ne se fait aucun scrupule de les employer. Il n'était pas choqué par ce que ces représentations ont d'in vraisemblable ou même d'absolument faux.

Qu'on examine le contraste qu'il y a, sous la main du même artiste, entre deux figures. On ne pourra pas mettre sur le compte de la négligence ou du manque de soin l'imperfection grossière de l'une d'elles, puisque quelquefois il s'agit de figures royales placées dans un temple.

A Deir el-Bahari, dans la salle d'offrandes au nord-ouest du temple, on peut voir une représentation de Thoutmès III offrant à Amon un autel chargé de légumes et de fruits¹. Le roi devrait être vu de profil, les deux bras pendants. Qu'a fait l'artiste? Il a dessiné l'épaule gauche de face, puis il a coupé l'épaule droite et ramené le bras droit derrière le gauche, en laissant voir le contour de l'avant-bras et de la main. Le dos a à peu près l'apparence de celui d'un homme vu de profil, et cependant le collier est vu de face. Une faute toute semblable se voit au temple de Kummeh, dans une représentation du même genre². Cette fois, le roi offre au dieu des deux mains un morceau de viande. On ne dira pas que l'artiste ne savait pas faire mieux, car, à côté, nous voyons le roi offrir au dieu un vase *nem*, et le dessin est tout autrement correct.

Ces deux figures de Thoutmès nous choquent, nous paraissent enfantines, mais elles ne choquaient pas un artiste égyptien. Il n'admettait pas avoir commis de faute grave, et cela pour une raison très simple : c'est que son but en dessinant ainsi cette figure, c'était avant tout d'être compris. Peu lui importait que les moyens employés fussent plus ou moins conformes à la vérité. Il voulait que le spectateur sût qu'il avait devant lui un roi vu de profil, les mains pendantes. Peut-être était-il gêné par le manque de place. N'importe, il coupait l'épaule, personne ne se tromperait à la vue de son dessin, et cela lui suffisait. Lui, l'artiste de la belle époque, ne craignait pas d'avoir recours aux moyens de l'enfance, qu'ils fussent corrects ou non, il en faisait usage quand bon lui semblait.

Il en est de même de la langue égyptienne. C'est une langue qui n'est pas adulte, si l'on peut s'exprimer ainsi; elle en est restée à la période de l'enfance. Ou plutôt, je caractériserais le langage égyptien par ce jugement qui, au premier abord, a l'air paradoxal : en Égypte, il n'y a pas de langue, il n'y a que des gens qui parlent ou qui écrivent, ou mieux encore, il n'y a que des gens qui se comprennent et qui cherchent à

1. NAVILLE, *Deir el-Bahari*, t. I, pl. XXI.

2. LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 67.

se faire comprendre. Cet être moral qu'on nomme la langue, qui impose ses lois et ses formes, qui est tout à fait exclusif et intransigeant dans son code appelé la grammaire, cette personnalité morale apparaît à peine, tout au plus peut-on constater sa naissance et son état embryonnaire, comme cela se rencontre de notre temps chez les enfants ou chez les personnes qui n'ont pas d'éducation littéraire.

Une première condition qui différencie totalement l'égyptien d'avec nos langues, c'est qu'il n'y a pas d'orthographe. Il n'y a pas une seule manière correcte d'écrire un mot, il y a le plus souvent plusieurs manières de l'écrire, dont pas une ne peut être désignée comme la seule bonne. Par le fait qu'on peut employer des caractères idéographiques, syllabiques, ou des lettres de l'alphabet, recourir à un ou à plusieurs déterminatifs ou s'en passer, mettre dans le mot ce que je persiste à appeler des voyelles ou les omettre, tout cela donne lieu à des combinaisons plus ou moins nombreuses pour chaque mot, dont l'une est aussi légitime que l'autre. La preuve que cette loi de l'orthographe n'existait pas, c'est la grande diversité qu'il y a entre les copies d'un même texte.

Je prends pour exemple cette phrase, la première venue dans les textes des Pyramides :

M., 498;

P. I, 324;

P. I, 631;

M., 627;

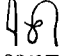
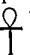



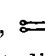
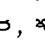


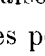
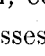
P. II, 1080.



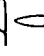
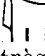
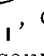
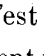
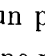
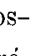
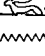
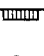


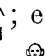
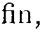
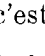
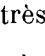
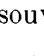
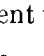
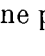
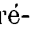

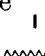


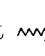

Le premier mot est écrit de quatre manières différentes, et dans deux des exemples nous remarquons ce sur quoi nous reviendrons plus tard, c'est que l'écrivain ne tient pas compte de la flexion ou .

L'autre mot qui veut dire ouvrir s'écrit *seni* ou *senshi*, et là aussi nous avons quatre manières différentes de l'écrire. Enfin, le dernier mot s'écrit ou par le vase simple ou par le vase avec un support, ou phonétiquement ou avec la voyelle . Toutes ces différentes manières d'écrire se justifient aussi bien les unes que les autres. Il n'y en a aucune qui soit fautive, elles doivent toutes être considérées comme correctes, et si l'on sortait des textes des Pyramides, on en trouverait certainement d'autres. Preuve évidente qu'en égyptien il n'y a pas d'orthographe, en ce sens qu'il n'y a pas une seule manière correcte et qui fasse loi, d'écrire un mot.

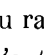





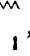
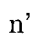

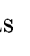

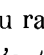
Ce qu'il faut remarquer aussi, c'est qu'à cet égard l'esprit égyptien n'a point marché dans le sens où nous nous serions attendus qu'il le ferait. L'écriture égyptienne ne s'est pas simplifiée, bien au contraire. Les textes ptolémaïques ont encore élargi le

cercle, ils ont ajouté presque à chaque mot de nouvelles manières de l'écrire. Un scribe ptolémaïque a l'air de s'évertuer à trouver les façons les plus bizarres d'écrire un mot. Il fallait donc que cela lui fût permis, et qu'il ne se laissât pas arrêter par la crainte de faire des fautes d'orthographe. Ici encore, comme dans l'art, ce que cherche l'écrivain, c'est à être compris, et il ne se demande pas si les moyens auxquels il a recours sont corrects ou ne le sont pas.

Un autre caractère, qui est aussi ce que j'appellerai un trait d'enfance, c'est que la classification des mots n'existe pas, ou existe à peine. Dans nos langues nous avons des substantifs, des verbes, des adjectifs, des conjonctions, des prépositions. Toutes ces différentes classes de mots ont une forme qui leur est propre, et qui les distingue nettement d'une autre classe. Une conjonction ne se confond pas avec un substantif, un temps de verbe a une caractéristique bien marquée. En égyptien, rien de semblable. Nous trouvons, il est vrai, des noms qui déterminent les choses ou les personnes.  veut dire un bœuf et n'a pas d'autre rôle; mais, à part les noms, prenez les radicaux égyptiens, et vous verrez qu'ils peuvent répondre à presque toutes les catégories de mots que nous avons signalées.   peut être un substantif : la vie, un vivant; ce peut être l'adjectif vivant, le verbe vivre à différentes personnes, l'infinitif vivre, le participe vivant, etc. Ce qui prouve bien la nature indéterminée du mot, c'est que les particules qu'on y ajoute pour la conjugaison, ce qu'on nomme les pronoms personnels , , , , etc., sont aussi des possessifs.     veut dire *ils vivent*, mais veut dire aussi *leur vie*.

Dans quelle catégorie de mots rangera-t-on  vocalisé, ?  veut dire le gardien; très souvent il correspond au verbe être. Au pluriel,     , c'est un possessif. Il sert à former l'impératif            ; enfin, c'est très souvent une préposition. On pourrait en dire autant de  et de , et de la plupart de ce qu'on nomme les prépositions, sans oublier ,  et , , si l'on veut remonter à l'origine.

En résumé, le radical égyptien se plie à représenter toutes les différentes catégories de mots du discours. Si l'on voulait classer les mots de l'égyptien, on pourrait dire qu'il y a des noms et des radicaux, lesquels s'adaptent aux usages les plus divers, par eux-mêmes, ou à l'aide d'un petit nombre de particules pronominales ou autres.

Aussi il m'est impossible de me ranger à la classification à outrance des formes égyptiennes qui a été adoptée par l'école allemande. Dans le beau livre de M. Sethe sur le verbe, on voit la même forme revêtir les noms les plus variés. Par exemple, la forme du radical suivie de , ce qu'on appelle la forme féminine, de combien de noms divers n'a-t-elle pas été décorée? Ici, par exemple, on l'appellera un infinitif, mais il est clair que, dans une phrase comme celle-ci :         , ce n'en est pas un. Il n'est donc pas exact d'appeler la forme  un infinitif, puisqu'on pourrait au même titre donner à cette forme d'autres noms. A mon sens, ce qui est vrai, c'est de dire que la forme en  correspond quelquefois à ce que nous appelons l'infinitif, à côté de beaucoup d'autres emplois.

Qu'on remarque aussi, et c'est ici le dernier trait sur lequel je veux insister, c'est qu'en égyptien, les formes ou les flexions n'ont point la rigueur qu'elles ont dans nos langues. Elles existent, elles sont d'un emploi fréquent, surtout dans certains papyrus, mais elles ne sont pas obligatoires. Par exemple, si nous voulons dire en français « les dieux vivent », il n'y a pas d'autre moyen que de mettre vivre à la troisième personne du pluriel. Nous n'avons pas un radical d'une forme absolue, indiquant l'idée de *vie*, et que nous puissions accoler à « les dieux ». Un Égyptien dira : c'est ce qu'on appellerait la forme correcte, mais il pourra dire aussi : ou . Comme le fait remarquer Brugsch, s'il s'agit de dire : « le frère remplit », on pourra dire : ou la forme grammaticale correcte . Plusieurs de ces formes correspondent à celles qu'emploieraient des enfants ou des personnes ne sachant pas la langue. Un enfant dira : « moi vivre, moi manger ». Nous n'admettons pas cela, nous y voyons une faute grave. Mais les expressions égyptiennes ou reviendraient tout à fait à cela, si l'on adopte la classification reçue. Ces expressions ne choquent pas, pourquoi ? précisément parce que et ne sont que des radicaux qui expriment une idée seulement et qui n'ont pas une forme définie qui en fait un mode, un temps, ou une personne ; parce que ou ne sont pas des infinitifs ou des participes. Aussi me semble-t-il tout à fait erroné de leur donner ces noms.




S'agit-il du nombre ou même du genre, la rigueur dans l'emploi n'est pas plus grande. Combien de fois, par exemple, quand nous nous attendrions à trouver le pluriel avec un qualificatif, ne trouvons-nous pas qu'on l'a omis ? Les exemples avec le mot ne se comptent pas. Et pour le genre, si est la caractéristique de la forme féminine, pourquoi avons-nous et , et pourquoi un si grand nombre de mots égyptiens ont-ils une forme simple et une forme en ? Examinons les textes dont nous avons plusieurs exemplaires, comme le poème de Pentaour. On remarquera la diversité d'orthographe et de formes dans des phrases identiques. Je n'en citerai qu'une ou deux que je prends au hasard : Pap. Sallier, où les deux autres versions donnent : ou . Ailleurs, et ou .


Encore ici, je reviens au langage familier de notre époque. Il est fautif de dire « des cheval », mais nous trouvons en égyptien quantité d'expressions correspondantes. De même, dans les classes inférieures de notre pays, l'argent est féminin, on dira : « elle est sortie de ma bourse ». Il est clair que la personne qui dit « des cheval » ou qui parle de son « argent perdue » se fait parfaitement comprendre de la personne à qui elle s'adresse, qui ne s'y trompera pas. C'est là tout ce que désirait l'Égyptien. Pour lui, cette loi précise qui se traduit de notre temps par la Grammaire des grammaires ou le Dictionnaire de l'Académie, ou par ces grammaires reconstituées, je suis le premier à le reconnaître, avec une remarquable sagacité, par la science allemande, sur le principe « es muss so sein », tout cela lui était inconnu. Il voulait être compris, et il y

arrivait. Sur ce point, je suis entièrement d'accord avec M. Loret dans son excellente grammaire égyptienne lorsque, parlant de la syntaxe, il nous dit (p. 110) : « Les Égyptiens n'éprouvaient pas, comme nous, le besoin de coordonner leurs pensées d'après des lois fixes, et de les faire entrer de force dans des moules préparés à l'avance. Ne nous montrons pas plus Égyptiens qu'eux-mêmes, et ne cherchons pas à trouver dans leur langue une chose qui n'y était probablement pas. »

Cherchons à comprendre les Égyptiens et non à leur imposer des lois ou des règles dont ils ne voulaient pas pour eux-mêmes. Car, à tout prendre, si nous comparons l'égyptien à une langue indo-européenne ou même sémitique, nous constatons que c'est un instrument encore en formation et par conséquent imparfait. On pourrait signaler de nombreuses marques de ce que nous considérerions comme une infériorité, par exemple l'absence presque totale de conjonctions indiquant les rapports des phrases entre elles. Il est d'autant plus intéressant d'examiner comment, avec cet instrument imparfait, les Égyptiens ont réussi à rendre les idées et surtout les rapports des idées entre elles. C'est là l'intelligence de l'égyptien à laquelle nous devons tendre toujours, plutôt qu'à ranger les formes sous des noms et dans des cadres empruntés à d'autres langues. Il y a des finesses dans la langue égyptienne, essayons de nous en rendre compte. Le procédé analytique, et surtout la comparaison des textes entre eux, me paraît le moyen le plus efficace d'y parvenir.

Une grammaire égyptienne devrait, à mon sens, être classée non par les formes, mais par les idées. Comment, se demanderait-on, les Égyptiens rendaient-ils le futur ? A cette question il y aurait une réponse multiple ; particules, auxiliaires, périphrases peuvent servir à cet emploi. De même, si l'on demandait comment ils rendaient le passé défini. Si l'on parlait de l'antériorité, on pourrait dire que dans bien des cas elle est exprimée par la négation. En un mot, dans une grammaire égyptienne, je voudrais m'attacher non pas tant à la forme ou plutôt aux formes qui ne sont pas fixes, et qui peuvent avoir des usages variés, qu'au sens qu'il s'agit de rendre par des moyens qui n'ont rien de rigoureux.

J'en donnerai un exemple. Nous savons tous ce que c'est que le plus-que-parfait. Il n'y en a pas plus en égyptien que d'autres temps du verbe. Cette idée était exprimée par une périphrase, par l'auxiliaire , comme l'ont constaté la plupart des grammairiens. , qu'on pourrait traduire : *la sortie il l'avait faite quand*, veut dire : quand il fut sorti, après qu'il fut sorti, il était sorti. De même, , *elle était accouchée quand*, lorsqu'elle fut accouchée. Sur ces exemples, il n'y a guère de désaccord parmi les égyptologues¹. Mais mes savants confrères n'ont pas suivi la périphrase jusqu'au bout dans l'exemple que je vais citer². Dans les deux phrases qui précèdent, le plus-que-parfait est rendu par un mot indiquant un acte, dont il est dit qu'il est fait ou qu'il existe lorsque... Aussi il ne peut y avoir de doute sur cette phrase tirée du *Conte des Deux Frères*. Au moment où le frère aîné voit que le fleuve

1. Dans une énumération d'actes, l'auxiliaire  indique que ces actes sont successifs, et se traduirait fort bien par *et*.

2. Renouf : « at not killing him he did ». Maspero : « voilà ce qu'il fit ».


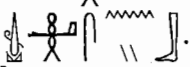

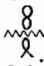
profusion des articles si peu fréquents dans l'ancienne langue. Dans les quelques mots que je viens de citer, il n'y a pas un seul substantif qui n'ait son article. Si nous recherchons la raison de cette innovation, on peut se l'expliquer par le désir de marquer les substantifs et de remédier au manque de caractères distinctifs des diverses classes de mots.

ⲑⲁⲙⲓⲟ est un mot moderne; dans un texte religieux on emploierait . Il en est de même de ⲡⲕⲁⲣⲓ; ciel et terre, dans le *Livre des Morts*, se rendent toujours par . Voilà déjà bien des divergences dans ces quelques mots. Il y en a encore plusieurs à signaler, par exemple la construction; une phrase égyptienne commencerait vraisemblablement par le verbe et non par Ⲗⲉⲛ ⲟⲩⲁⲣϫⲏ, mais on a suivi le grec autant que possible.

Vient ensuite une importation grecque qui a eu une grande influence sur la langue copte, celle des conjonctions : ⲡⲕⲁⲣⲓ ⲁⲉ. Ce ⲁⲉ fait ressortir particulièrement le mot *terre*, il le met en relief; d'où la nécessité de commencer la phrase par *la terre*, ce qui ne me paraît pas non plus une construction égyptienne. Mais, l'idée exprimée par ⲁⲉ, la syntaxe égyptienne savait certainement la rendre avant l'introduction de la conjonction étrangère. Comment l'aurait-elle fait? Soit par l'arrangement paratactique des phrases, soit par l'une de ces périphrases ou de ces auxiliaires dont nous parlions plus haut et à la signification particulière desquels on ne s'est pas suffisamment attaché. Il s'agit d'exprimer que quand, au commencement, Dieu créa le ciel et la terre, l'état de la terre était d'être invisible. Cet état, à mon sens, se rendrait par le verbe . La création et cette condition de la terre sont deux termes qui se suivent immédiatement et dont le second est la résultante du premier. Il y aurait différentes manières de l'exprimer. J'en choisis une dans l'inscription de la destruction des hommes, et je traduis le commencement de la *Genèse* ainsi : etc. On peut discuter cette traduction, mais on ne niera pas que ce soit conforme à l'ancien égyptien, et qu'il ne reste pas grand'chose de la version copte.

J'insiste sur cette introduction des conjonctions, en particulier de la conjonction *et*, ⲡⲉⲙⲓ et ⲟⲩⲟⲩ, qui donne à une phrase copte une physionomie très différente d'un texte ancien. Voici un autre exemple pris un peu loin : ⲉϥϥⲟⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲧⲉ ⲙⲓⲱⲟⲩ ⲡⲉⲙⲓ ⲟⲩⲧⲉ ⲙⲓⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟⲩ ⲁϥϥⲱⲡⲉ.




Nous avons une phrase analogue dans le Papyrus des Deux Frères. Le dieu Râ fait surgir un grand fleuve, etc. etc. Nous avons là certainement l'origine du copte ⲟⲩⲧⲉ, mais il n'est pas question de ⲡⲉⲙⲓ, pas plus que de ⲟⲩⲟⲩ dont la place, cependant, serait toute indiquée devant . Je sais bien qu'en démotique les conjonctions sont déjà bien plus nombreuses qu'en hiéroglyphique, mais il est difficile de ne pas croire que, dans cette phrase de la *Genèse*, on s'est étudié à rendre tous les *καὶ* du grec. On discute sur la question de savoir si dans l'inscription de Canope l'original était en grec ou en égyptien hiéroglyphique. Or, il est impossible de ne pas être frappé de l'emploi très fréquent de ou voulant dire *et*. Si l'on compare ce texte à un








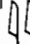
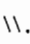
autre, non bilingue, et qui n'était pas destiné à l'être, comme la stèle de Pithom, celle de Mendès, ou celle du satrape, on ne rencontre ce  dans aucun de ces textes, surtout pas dans des expressions comme celle-ci : . On trouve  dans son emploi normal qui est souvent dans le sens de *avec, en compagnie de*. Dans la stèle du satrape où ce mot  revient à plusieurs reprises, il y a une nuance bien marquée, et il ne s'agit pas d'une simple énumération.




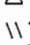
Il est clair que ces importations étrangères, l'usage fréquent des mots que l'ancienne langue ne connaissait pas, tout cela a dû avoir une grande influence soit sur la construction, soit sur les formes. Il me paraît donc dangereux de vouloir chercher dans l'ancienne langue tout ce qu'il y a en copte qui n'est pas décidément grec, et de vouloir faire remonter nécessairement au langage des Pharaons ce que nous lisons dans la langue moderne.

Je ne sais si j'ai réussi à faire comprendre à mes savants confrères ce à quoi je voudrais arriver dans la grammaire égyptienne, l'analyse plus complète des idées, et des rapports des idées, en laissant de côté une nomenclature empruntée aux langues indo-germaniques ou sémitiques, nomenclature qui suppose certainement un degré de développement de la langue auquel ni les contemporains de Thoutmès III ou de Ramsès II ni leurs successeurs ne se sont élevés.


II. — La lettre

A Dêir el-Bahari, dans la description des heures du jour (vol. IV, pl. 114), nous trouvons ces mots :  Tu la fais triompher sur ses ennemis hommes et femmes. Cette expression *homme et femme* ou *masculin et féminin* se rencontre fréquemment, avec le sens : *de toute sorte, de toute espèce*. Nous avons ainsi :  (Todt., LXVIII, l. 7). Il ressort de ces exemples que la seule différence orthographique entre le masculin et le féminin, c'est la finale  du féminin.



Si nous revenons au passage cité en premier lieu, nous voyons que le signe  du masculin correspond au signe  du féminin. Les deux orthographes sont parfaitement parallèles. Il n'y a point de répétition, ni de signes inutiles.  doit donc se lire *i* et non pas *ti*. C'est du reste ce qu'on peut constater dans les textes du *Livre des Morts*.  est la variante de  et de  (*Pap. Harris*, III, 58). L'  remplace  ou .


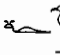

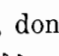
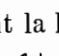
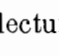
Jusqu'à présent, la lecture *ti* a été adoptée, et l'on a admis l'identité de lecture de l'oiseau  et de  avec une houppe devant la poitrine. A cette première confusion il faut en ajouter une autre. On n'a pas toujours reconnu que l' , dans lequel je persiste à voir une voyelle que j'appellerai *a*, est un oiseau tout différent de celui qu'on lit .

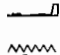






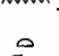
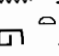

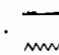


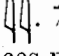
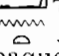
C'est mon collaborateur M. Carter qui m'a montré dans les inscriptions de Dêir el-Bahari la différence qu'il y a entre les deux volatiles. L'oiseau *a* est le vautour d'Égypte, le *neophron percnopterus*. Il a le corps blanc et les ailes grises. Il est peint aussi avec le corps blanc, mais les ailes sont vertes parce que dans l'ancienne Égypte le vert est la couleur conventionnelle qui correspond au gris. C'est pour cela que les singes sont peints de cette couleur, ils sont verts. Plus rarement les ailes sont bleues, cette teinte peut quelquefois provenir de la décomposition du vert. M. Griffith, qui avait reconnu aussi à Bêni-Hassan que les oiseaux ne sont pas les mêmes, en donne de bonnes représentations dans son ouvrage sur les hiéroglyphes (*Hieroglyphs*, pl. I et VI).

L'oiseau que je considère comme le signe  est tout autre. Il est brun moucheté, c'est une buse à longues pattes, le *buteo ferox*. Ces oiseaux sont faciles à se reconnaître

dans les sculptures peintes. Aussi nous nous associons pleinement au vœu exprimé par M. Loret, à plusieurs reprises, qu'on publie des inscriptions en couleurs pour toutes les époques. Les couleurs aident souvent beaucoup à reconnaître un signe et à en déterminer la lecture.

Quand même ces oiseaux ont des couleurs fort différentes, il est certain que, vus de profil et dessinés au trait, ils ont la plus grande ressemblance. Dans les sculptures très soignées, comme celles de Déir el-Bahari, la buse a la tête plus convexe, et l'extrémité de la queue plus large que le vautour. Mais ces différences sont peu sensibles. Aussi les artistes qui avaient à sculpter et surtout à peindre ces deux oiseaux devaient-ils être fort embarrassés pour les distinguer, surtout si, comme cela est très probable, ils ne savaient pas lire ces signes. Le dessin était insuffisant pour les leur faire reconnaître. Il fallait qu'il y eût une marque distinctive. Je ne puis m'empêcher de croire que c'est pour cette raison qu'on a ajouté à l'oiseau cette touffe de plumes, cette houppe qui pend de la poitrine et qui a fait l'oiseau , si fréquent à partir de la XIX^e dynastie, mais non pas auparavant. Jusqu'à la fin de la XVIII^e dynastie ou au commencement de la XIX^e, on ne trouve que la buse  *i* sans houppe, de là vient qu'elle a été si souvent confondue avec le vautour *a*. Les caractères fondus ne distinguent pas les deux oiseaux, ce qui se comprend facilement, car ils sont faits d'après des dessins au trait qui sont identiques. Il y aura lieu, par le fait de cette confusion, de rectifier bien des lectures et de remplacer *a* par *i*.

Puisque ce sont les inscriptions de Déir el-Bahari qui nous ont mis sur la voie de reconnaître la valeur véritable du signe, citons les autres exemples qui viennent à l'appui de la lecture proposée. Pl. 62 (vol. III), nous lisons à deux reprises   dont la lecture est certainement *menfitu*, ainsi que le prouve l'orthographe     (BRUGSCH, *Dict.*, p. 647; *Miss. arch.*, t. V, p. 229 et 289), qui est ancienne, tandis que la forme *menfti* est de basse époque.

Ce qui est intéressant à constater, c'est que le nom de l'encens dans la grande majorité des cas à Déir el-Bahari, dans le papyrus Ebers ou dans les papyrus anciens du *Livre des Morts*, est   *âni*. Dans toutes les inscriptions de la reine, je n'ai trouvé que quatre exemples où il soit écrit  , trois fois lorsqu'il s'agit des     et une fois, dans ce passage (pl. 84, l. 18),  . On pourrait expliquer la chose par le fait bien constaté qu'un grand nombre de mots égyptiens, si ce n'est tous, ont une forme simple et une forme en Δ . Mais ici je crois qu'il y a un exemple de ce que j'ai fait ressortir ailleurs : la différence entre la forme simple et la forme en Δ .   doit être l'encens en général. C'est un mot qui a une forme adjective, car, comme nous le verrons,  représente souvent la flexion  , c'est une chose ayant les caractères de l'*âni*. Je considère que ce sont ces paquets, ces morceaux d'encens qu'on voit attachés aux branches et qui apparaissent comme des taches d'un brun violacé sur les branches des arbres (pl. 78). Comme ces morceaux ne sont marqués qu'en couleur, ils n'ont pas été reproduits dans le dessin. Ce sont ces arbres qui sont mentionnés dans la phrase citée plus

haut : les sycomores sont fermes (bien plantés), portant encore leurs morceaux d'encens, tandis que l'arbre à encens en général s'appelle . Reste l'expression , que je traduirai par *morceaux d'encens*, dont on fait de gros tas (pl. 84, l. 17). Quant au mot , il veut certainement dire des *vases d'âni*.


Il résulte de cette équivalence entre que ces deux mots et (pl. 87, l. 15) doivent se lire *Puniu* et *χebsiu*, de même que nous avons (GOLÉNISCHEFF, *Hamamât*, pl. IX, 5) à la place de la forme habituelle ou . La règle posée par MM. Erman et Brugsch¹ reste vraie. Les noms de nations se forment par la voyelle ajoutée au nom de pays, qu'il soit masculin ou féminin. J'ajoute à cette règle que le est souvent remplacé dans les textes anciens, j'entends ceux qui sont antérieurs à la fin de la XVIII^e dynastie, par la lettre qui n'est point un syllabique, mais qui n'est que la voyelle *i*. Par conséquent, la formation , que M. Erman cite d'après l'inscription d'Ouna, est parfaitement régulière, *set-iu*; et il ne faut pas transcrire *set-ti-u* par un syllabique. Il en est de même de , la voyelle étant placée après le déterminatif. Ici aussi il n'y a pas de syllabique .





De même, il faut lire dans les inscriptions de Thoutmès III ou même dans le catalogue de Soleb (LEPSIUS, *Denkm.*, III, 88), *Kefti* et non *Kefti*. Qu'il y ait eu une lecture *Kefti*, cela est prouvé par le Papyrus Ebers (pl. 19, 9), mais le n'est pas omis devant le signe hiéroglyphique pour *i*. Il est fort regrettable que la rareté des inscriptions publiées en couleur nous ait souvent induits en erreur. Les finales lues en général *na* ne devraient-elles pas quelquefois se lire *ni*? Au lieu de l'oiseau *a*, n'avons-nous pas l'oiseau *i*? Il n'est pas possible de faire à ce sujet une réponse générale, il faudrait examiner chaque cas séparément. Je ferai remarquer cependant que le nom d'Ascalon (LEPSIUS, *Denkm.*, III, 145) a pour variante . Je n'insiste pas, car, dans les deux cas, il s'agit de textes postérieurs à ceux qui nous occupent, puisqu'ils sont de la XIX^e dynastie. Une variante tout analogue est celle-ci, pour (MÜLLER, *Asien und Europa*, p. 188).


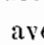
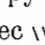
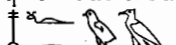








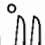
En général, les noms de pays ont une terminaison féminine. Aussi les noms des nations qui les habitent seront différents suivant qu'ils dérivent du nom du pays ou que c'est l'inverse qui a eu lieu. De même que nous avons : le Franc, la France et le Français, nous pourrions avoir, en égyptien, *Puni*, *Punt* (ou *Punit*) et *Punti*. Je ne connais pas d'exemple de ce dernier. (LEPSIUS, *Denkm.*, III, 88) doit se lire *meniu nu setit* à côté de et de , l'un a été formé du mot *men* et l'autre de *ment*.

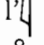
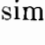
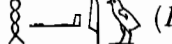
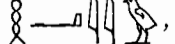



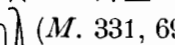



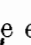
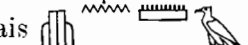


Les papyrus hiéroglyphiques ont pour les deux oiseaux des signes différents. Ils se distinguent nettement dans le papyrus de Berlin n^o I. Le mot (l. 25) doit se

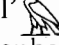
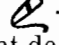
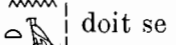

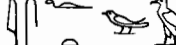
1. *Zeitschrift*, 1881, p. 45 et suiv.; *Völkertafel*, p. 36.

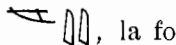
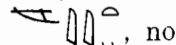

lire *set-i-u*, le premier signe étant un syllabique. Cela se voit encore mieux dans la forme  (l. 97).

On voit que la lettre  sert, dans bien des cas, à représenter la flexion . Il m'est impossible de voir dans cette terminaison autre chose que la voyelle *i*; et la transcription *joj* de l'école allemande me paraît le corollaire des règles que cette école a posées, la transcription de ce qui devrait être d'après les principes sémitiques adoptés, mais non l'équivalent véritable de l'égyptien¹. Au Papyrus Westcar (pl. 6, l. 6), à la fin de la ligne, je crois reconnaître les restes de l'oiseau  *i* :  *nok tebi, c'est moi qui le remplace*, la forme serait parfaitement régulière.



Mais c'est dans les textes des pyramides que nous trouvons des exemples qui nous prouvent l'équivalence de  avec  ou .  (P. 85, 199) est évidemment la forme , si fréquente dans les textes postérieurs, surtout dans les expressions comme celles que M. Maspero traduit : *heureux ceux qui voient*, . De même,  pour .  (P. 172) est le pluriel de  (P. 176). Nous avons aussi  *χut-i-u* (P. 357),  (M. 295) *t'etta-i-u*. Dans ces derniers cas, la flexion  est parfaitement régulière.

On sait que, dans les textes des pyramides, l' simple remplace souvent l', ainsi  (P. 356) pour ,  pour . De là, la variante  (P. 442) pour  (M. 331, 699). Je recommande à mes savants confrères qui ont accès aux estampages de ces textes, de vérifier si les deux  ne sont pas faits différemment. S'il reste encore quelques traces de couleur, les deux oiseaux doivent être aisément reconnaissables. On pourrait multiplier les citations; mentionnons encore  (T. 28) que M. Maspero appelle avec raison le nom d'agent de . Il faut tenir compte aussi du fait que beaucoup de mots ont une forme simple, et une forme en . Aussi je lirais  *χent meni*, tandis qu'il est bien possible que  doive se lire *χenti menti*,  ayant pour lecture *ment*².

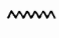
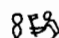



Dans les papyrus de la XVIII^e dynastie du *Livre des Morts*, l' se voit en général sous la forme . Si l'on rend à ce signe sa valeur *i*, l'orthographe devient normale, et il n'y a point de lettres inutiles.  doit se lire *ntiu* comme s'il y avait . On trouve cette forme dans la stèle de Thoutmès III.  *asefeti*, formé d'une manière tout à fait régulière, veut dire un méchant (ch. XL, texte de Nu, ch. XVII, l. 86).


De même que nous avons, à côté de la forme , la forme , nous trouvons  *mesiti*, « le générateur » (stèle de Tombos, l. 10).


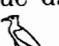





L'un des emplois les plus curieux de  est dans la terminaison  *ini*. Je considère cette forme comme étant la flexion *i* à laquelle on a ajouté la désinence an-

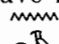
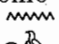
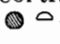

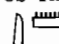
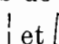

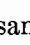
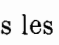
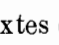
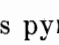



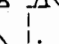
1. J'en dirai autant de la transcription *šepsut* ou *šepsowet* pour un pluriel qui est écrit  ou .



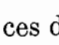
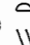
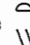

2. Voir *Pépi*, l. 696, à comparer au *Todtenbuch*, XLII, l. 20, variantes.


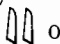
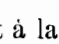
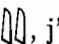
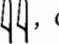
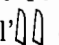
cienne et rare d'un participe en  ;  veut dire *le frappeur*, celui qui excelle à férir de grands coups. Le nom du roi , que je lis *neterni*, doit vouloir dire *le dieu par excellence*. Aussi je crois qu'il y a une nuance dans l'expression  , et que cela veut dire : *savez-vous bien?* ou *prétendez-vous savoir?*

Si  se lit *ini*, on ne peut plus y voir la seconde personne d'une ancienne conjugaison sémitique, sur laquelle M. Erman s'appuie pour faire de l'égyptien une langue rentrant dans ce groupe.

J'ai insisté à plusieurs reprises sur ce que cette valeur *i* de la lettre  ne se trouve que dans les textes antérieurs à la XIX^e dynastie. A partir de cette époque, la lettre  cessa d'être employée et fut toujours remplacée par les signes ,  ou d'autres encore. La buse sans touffe de plumes, le *buteo ferox*, disparaît. On peut voir la transition dans la tombe de Séli I^{er}, où l'on remarque l'embarras des artistes. Dans les parties qui ne sont que dessinées, on trouve presque toujours , la touffe de plumes indiquant que c'est la buse qu'il faut sculpter ou peindre. Mais il semble que déjà alors les peintres n'aient pas su reconnaître le sens de cette indication. Ainsi, dans la chambre de la vache, les oiseaux sont bien distingués par la couleur, mais la buse a presque toujours la touffe de plumes, et il ne semble pas qu'il y ait de différence de lecture entre  et . Une fois (l. 56), il doit y avoir un *a*, les couleurs du vautour sont exactes, mais il y a la houppe de la buse.

Dans les textes de la litanie que j'ai collationnés avec soin d'après les estampages, on trouve la même incertitude que dans d'autres inscriptions de la tombe. On y rencontre  et ,  et ,  et , même  sans  comme dans les textes des pyramides. Dans   , il semble qu'il y ait une faute.   est plus fréquent que  .

Il y aura lieu d'étudier dans les autres tombeaux des rois le passage de l'  à  ou . Pour ces deux derniers signes, par le fait qu'ils se trouvent fréquemment à la suite d'un , la lecture  n'a pas tardé à prévaloir, tandis que l'  disparaît complètement.

En résumé, il me semble que, dans toutes les inscriptions antérieures à la fin de la XVIII^e dynastie, l' , la buse peinte en brun moucheté, le *buteo ferox*, est l'équivalent de  ou . Quant à la lettre , j'admets que quelquefois, surtout au commencement des mots, elle puisse être une consonne. Mais, dans la grande majorité des cas, surtout dans les finales, c'est la voyelle *i* qui sert souvent à former ce que nous appelons des adjectifs ou des participes. Il en est de , comme de notre *i* français. Pendant longtemps, un seul signe a représenté l'*i* voyelle et l'*i* consonne. On écrivait *iour*, quoique on prononçât *jour*. Mais transcrire toujours l'  égyptien par *j*, *joj*, me paraît aussi erroné que si en français nous remplaçons tous les *i* par un *j* et si nous nous mettions à transcrire *il* par *Joël*, *prit* par *projet*, et *train* par *Trajan*.